

## **Formation Recyclage à l'habilitation électrique BS et BE Manœuvre en Basse Tension**

**-Durée**

- 11H

**-Date(s)**

- Voir la convention ou à définir

**-Lieu**

- Voir la convention ou à définir

**-Pré-requis**

- Savoir lire et écrire français.

**-Public concerné**

- Personnel non-électricien devant effectuer des opérations d'ordre électrique simple (BS) et/ou manœuvrer des appareillages électriques en basse tension (BE manœuvre).

**-Objectif de la formation**

- Cette formation a pour but de permettre au personnel non-électricien, devant effectuer des travaux d'ordre non électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension et/ou devant effectuer des petits dépannages hors tension, de travailler en sécurité selon les prescriptions de la Norme NF C 18 510.

**-Méthodes pédagogiques**

- Pédagogie interactive basée sur la participation des stagiaires avec mise en pratique devant des platines d'exercices.

**-Moyens pédagogiques utilisés**

- Ordinateur, vidéoprojecteur, films de sensibilisation aux risques électrique et platine d'exercice pratique.

**-Moyens d'encadrement**

- Formateur expérimenté spécialisé en Habilitation électrique.

**-Dispositif de suivi de l'action**

- Feuilles de présence signées par demi-journées, attestations de fin de stage.

**-Dispositif d'évaluation des résultats**

- A l'issue de la formation, un questionnaire à choix multiples (Q.C.M.) sera proposé et une attestation de stage sanctionnera la formation dispensée.

## Programme

### **-Aspects réglementaires**

- Origine et domaines d'application de la publication UTE NF C 18-510.

### **-Les dangers électriques**

- Les différents types de risques.
- Identification et analyse de situations à risques.

### **-Les conséquences**

- Effets physiopathologiques, conséquences matérielles.
- Conduite à tenir lors d'un accident ou incendie d'origine électrique.

### **-Les principales mesures de protection**

- Règles à observer suivant la nature des installations et régimes du neutre.
- Protection contre les contacts directs : signalisation, accès réservés, éloignement, obstacles et écrans, dispositifs différentiels à haute sensibilité.
- L'équipement individuel et l'outillage isolé.
- Délimitation et balisage de la zone de travail ou d'intervention.
- Distances de sécurité et zones d'environnement.

### **-Les opérations sur un ouvrage électrique**

- Travaux et interventions électriques.
- Opérations hors tension.
- Procédure de consignation et de déconsignation.
- Opérations de mesurage : appareils de mesure et vérificateurs d'absence de tension.
- Remplacement de fusibles, lampes et accessoires d'éclairage.

### **-L'habilitation électrique**

- Définition, caractéristiques et codes utilisés.
- Processus d'habilitation.
- Rôle, mission des différentes personnes.

### **-Bilan des acquis**

### **-Sanction de la formation**

- Avis nominatif et individuel pour habilitation

\*Afin de mieux répondre aux besoins des stagiaires, l'animateur peut apporter de légères modifications au programme de cette formation